

Rollet, Henry. *La Pologne au XXe siècle*. Paris, Ed. A. Pedone, 1984, 607 p.

Danièle Choquette

Volume 17, Number 2, 1986

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702038ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702038ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Choquette, D. (1986). Review of [Rollet, Henry. *La Pologne au XXe siècle*. Paris, Ed. A. Pedone, 1984, 607 p.] *Études internationales*, 17(2), 488–490.
<https://doi.org/10.7202/702038ar>

pacifique » ouvre une période de normalisation des relations Est-Ouest et les pays socialistes subissent l'influence des méthodes organisationnelles appliquées en Occident.

À la lumière d'une bibliographie internationale, l'auteur identifie, analyse et critique les tendances organisationnelles des pays capitalistes développés. En plus, il étudie ces tendances dans leur application concrète. Il convient de souligner l'expérience japonaise, relative à l'émergence des « petits groupes volontaires ». Ces groupes sont à la recherche des méthodes susceptibles d'assurer, de façon plus rationnelle et économique, l'augmentation de la productivité. Ces groupes n'appartiennent pas, du point de vue administratif, aux organismes de l'entreprise. Leur activité se poursuit après les heures du travail dans les clubs de l'entreprise. Ces groupes remettent à la direction leurs observations, propositions et, les dirigeants les qualifient tout en rémunérant les auteurs. (Cf. pp. 154-157) En plus, les grandes entreprises du Japon disposent du « *joint-consultation* » système, organisme consultatif polyvalent auprès du syndicat et la direction.

Certes, les méthodes et réformes introduites dans les entreprises du monde occidental et au Japon caractérisent surtout les grandes compagnies. La notion de la « techno-structure » de Galbraith implique la participation consultative et l'échange des informations parmi les catégories de personnes impliquées dans le processus de production. En Hongrie, d'après l'auteur, la direction des entreprises de plus de mille salariés reste sceptique devant les nouvelles initiatives d'origine occidentale. Dans une proportion de 78 %, il constate l'absence de telles initiatives.

« À travers les résultats d'examen de nos grandes entreprises, il en ressort que celles-ci se caractérisent par le niveau élevé de l'absence d'initiatives et de dynamisme. Ci-après, il n'est pas surprenant de constater l'absence des efforts d'adaptation de la direction aux exigences de la modernisation et à la conciliation entre les revendications humaines et les exigences du travail ». (p. 207)

L'auteur souligne à juste titre, qu'en Hongrie la plupart des décisions étatiques et du parti négligent l'importance des exigences humaines vis-à-vis du travail. Ajoutons à cela que cette constatation objective caractérise la plupart des pays socialistes. La « mauvaise année économique » de 1984 de l'URSS se caractérise, entre autres, par un taux très élevé du rebut et par une quantité des produits défectueux et invendables.

L'essai de Makó représente une contribution objective aux problèmes organisationnels du travail. À la lumière de ses considérations on peut poser la question suivante: depuis la réforme économique de 1968, existe-t-il une réforme de la réforme? La grande entreprise socialiste continue à représenter une catégorie à part vis-à-vis des initiatives privées des petites entreprises et celles des coopératives. L'auteur ne cesse de souligner l'importance des exigences humaines face au travail. Ces exigences continuent à jouer un rôle grandissant, sinon déterminant, dans les systèmes économiques de type capitaliste et socialiste.

Paul PILISI

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

ROLLET, Henry. *La Pologne au XX^{ème} siècle*. Paris, Ed. A. Pedone, 1984, 607 p.

Voici un ouvrage au titre ambitieux qui vient s'ajouter à la liste, déjà longue, d'études publiées sur le sujet. S'il n'apporte aucune révélation spectaculaire, il présente néanmoins un intérêt incontestable. Le livre d'Henry Rollet se veut un tableau fidèle de ce qu'a été la Pologne et de ce qu'elle est aujourd'hui. Docteur en droit, l'auteur a séjourné quelques temps en Pologne à titre d'inspecteur à la Banque franco-polonaise.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, elles-mêmes subdivisées en plusieurs courts chapitres.

La première partie, « Vers la restauration de l'indépendance », couvre la période qui

s'étend de 1863 à 1921. La défaite de l'insurrection de 1863 a fait sombrer la Pologne dans l'oubli, sur le plan diplomatique, jusqu'en 1914. Les conséquences? émigration massive, surtout vers les États-Unis, et pour ceux qui sont restés, résignation, compromis et accommodements. La guerre de 1914-1918 a relancé officiellement la question polonaise: chacun des trois empires qui se la partageaient (Russie, Autriche-Hongrie, Prusse) tentèrent de s'en assurer la collaboration.

La première révolution russe en 1905 avait fait naître dans le secteur russe des espoirs qui ont été déçus. Du côté prussien, l'agressivité de la Prusse de Bernhard von Bülow allait grandissante. À la fin de la Première Guerre mondiale, la question des frontières restait épineuse. Les puissances occidentales, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France, ne s'entendaient pas sur l'importance que devait avoir la Pologne. Trois ans de discussions ont été nécessaires, de 1919 à 1921, pour faire de la Pologne un État multinational où les relations entre les différentes minorités qui la composaient, furent difficiles.

La seconde partie, « La II^{ème} République (1919-1939) », propose un examen minutieux des forces et des faiblesses, surtout, de la politique d'entre-deux guerres. L'instabilité parlementaire était telle que la formation de gouvernements « extra-parlementaires » était nécessaire. Les troubles sociaux étaient fréquents. En mai 1926, par un coup d'État, Pilsudski mettait en place un régime que l'auteur qualifie de semi-dictatorial, et qui ne ramena pas la stabilité.

La Pologne était incapable d'assurer seule son intégrité territoriale et tenta alors des rapprochements diplomatiques. Par exemple, l'alliance franco-polonaise, qui était en fait une alliance de pacotille. Elle ne reposait en effet sur aucune stratégie sérieuse. La France étant avant tout intéressée à s'assurer d'une barrière entre l'Allemagne et l'Union soviétique, faisait bien peu de cas de la Pologne.

À la mort de Pilsudski, Jozef Beck a dirigé les Affaires extérieures lequel, affirme l'auteur, a surestimé « les capacités de sa diplomatie ». Les relations germano-polo-

naises se sont à ce moment détériorées, tant et si bien qu'Hitler a amorcé la campagne de septembre 1939. L'inaction des alliés occidentaux, Anglais et Français, a facilité l'entrée en Pologne des troupes allemandes. La Pologne avait été laissée à elle-même.

Dans la troisième partie, « La Pologne pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) », l'auteur nous fait revivre cette période dramatique de l'histoire. Le gouvernement Sikorski en exil à Paris, puis à Londres, était reconnu comme représentant légitime de la Pologne.

En 1940, l'Allemagne et l'Union soviétique se partageaient le territoire polonais et un accord entre eux stipulait qu'aucun des occupants ne tolérerait une agitation polonaise dirigée contre l'autre. Dès le début de l'occupation allemande la résistance polonaise s'était organisée. Elle était toutefois peu armée et l'unité ne régnait que sur les problèmes nationaux.

Un fait marquant de cette Seconde Guerre mondiale a été le terrible massacre de Katyn, révélé par la radio allemande le 13 avril 1943. Un charnier de près de 4,400 corps de prisonniers polonais fusillés par l'armée soviétique en 1940. Le gouvernement polonais, sans nouvelles de ces prisonniers depuis longtemps, avait tenté à plusieurs reprises d'obtenir de Staline des explications, sans jamais obtenir de réponses satisfaisantes. Cet événement allait entraîner la rupture polono-soviétique.

Autre fait d'importance, l'insurrection de Varsovie en août 1944, écrasée par l'armée allemande, était selon l'auteur un « sursaut d'énergie visant à protéger la Pologne d'un « asservissement des esprits ». Car, pendant toute cette période et depuis longtemps, on peut retenir qu'aucun effort n'a été ménagé dans le but d'éliminer le polonisme. Mais cette douloureuse épreuve a eu l'effet inverse, celui de renforcer le sentiment national et la volonté de démontrer son originalité et son indépendance, sinon physique, au plan spirituel et intellectuel.

Enfin, la quatrième et dernière partie, « La démocratie populaire », résume les évé-

nements survenus depuis 1945. On ne peut que constater l'étonnante vitalité du peuple polonais qui a su « empêcher la destruction complète de la société civile par le parti monopoliste porté au pouvoir par le voisin soviétique ».

La résistance polonaise s'est encore manifestée dès 1945; plusieurs fois on a tenté le rétablissement partiel d'institutions démocratiques, sans succès. Les gouvernements qui se sont succédés, celui de Bierut (1945-1956), de Gomulka (1956-1970), de Gierak (1970-1980), la crise de 1980 suivie de l'arrivée au pouvoir de Jaruzelski en 1981, la proclamation de la loi martiale en décembre de la même année, autant de périodes difficiles venues assombrir la vie en Pologne. Un éclair, toutefois, dans cette grisaille, l'avènement de « Solidarité », véritable symbole de la résistance et de la volonté d'être. Il importe de souligner également le rôle difficile de l'Église qui, tout en exerçant ses missions officielles, doit éviter de poser en rivale de l'État. L'élection de Jean-Paul II apporta un mince espoir de réconciliation. L'auteur note à ce sujet la relation entre deux entretiens qu'a eu le Pape, lors d'une de ses visites, avec Jaruzelski et la levée de la loi martiale en décembre 1982.

Malgré la répression dont il fut victime tout au long de son histoire, le peuple polonais a su conserver sa dignité, sa force et son courage. Plus près des valeurs essentielles que sont la « liberté », la « justice », et le respect des « droits de l'Homme », plus conscient de la signification de ces mots que ne le sont les peuples occidentaux, on peut croire avec l'auteur que « l'avenir lui appartient ».

Danièle CHOQUETTE

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE, *École internationale de Bordeaux – L'avenir des pays francophones dans le développement mondial: Actes du colloque tenu à l'École internationale de Bordeaux du 25 au 29 mars 1985. s.l., A.C.C.T., 1985, 160 p.*

Cet ouvrage rapporte les actes d'un colloque organisé en mars 1985 par l'Agence de coopération culturelle et technique, organisation internationale qui rassemble les pays ayant en commun l'usage du français. À l'occasion de son quinzième anniversaire, l'Agence désirent engager une réflexion sur la place qu'occuperont les pays francophones dans le monde de demain et le degré de solidarité qui pourrait se développer au sein de cette « communauté francophone » aux composantes si diverses. L'Agence a réuni à cette fin des représentants des gouvernements des pays membres ainsi que des responsables d'autres organisations internationales francophones, publiques ou non gouvernementales comme l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), le Haut Conseil de la francophonie créé par le président Mitterrand et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

L'ouvrage comprend trois parties. La première rapporte les discussions et les recommandations des participants, qui se sont ordonnées autour de quatre thèmes: un exercice de prospective d'abord pour tenter de saisir l'évolution du monde au cours du prochain quart de siècle et la situation qu'y occuperont les pays utilisant le français, puis la recherche de l'essence de l'espace francophone à créer en examinant la place que pourraient tenir les pays utilisant le français dans le développement mondial et les instruments qu'ils pourraient utiliser afin d'assumer ce rôle. Les six rapports introductifs préparés par des personnalités de différents pays pour engager la discussion – sur le monde de demain, l'avenir économique de l'Afrique, la